

Résumé du mémoire - Jingyao WANG

Le Règlement (UE) 2022/2560 a été adopté par l'Union européenne dans le but de lutter contre les distorsions de concurrence dans le marché intérieur, causées par des subventions de pays tiers. S'inspirant de différentes branches du droit communautaire de la concurrence, le nouveau règlement se dote d'un large champ d'application et dépasse le formalisme du contrôle des aides d'État pour réparer au mieux les distorsions de concurrence résultant des aides publiques étrangères, tant au niveau des concurrents qu'au niveau du marché concurrentiel. Toutefois, conjuguée à des considérations liées à la stratégie industrielle de l'Union européenne, une telle mesure unilatérale court le risque de glisser vers le protectionnisme qui susciterait des contestations sur sa légalité en droit international. L'inefficacité possible de son application extra-territoriale rend encore difficile la réalisation de son objectif. En ce sens, il serait nécessaire d'établir un véritable mécanisme multilatéral et complet en matière de subventions pour un meilleur encadrement de celles-ci.